

Paris, le 8 février 2023 N° 585

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

France Relance – Les prêts participatifs et obligations relance ont d'ores et déjà financé près de 3 milliards d'euros de projets de PME et d'ETI françaises

Le déploiement du dispositif Prêts Participatifs Relance (PPR) et Obligations Relance (OR) dans le cadre du plan France Relance s'est accéléré au deuxième semestre 2022. A fin janvier 2023, 1,74 milliard d'euros de Prêts Participatifs Relance et 1,21 milliard d'euros d'Obligations Relance ont déjà été consentis, auxquels devraient s'ajouter sous peu 618 millions d'euros pour les PPR et 465 millions d'euros pour les OR. Ce sont donc 4 milliards d'euros au total qui auront été distribués d'ici la fin du premier trimestre 2023. Ces chiffres démontrent une réelle montée en puissance de ces instruments, au service du développement des entreprises françaises.

Au total, ces dispositifs ont permis de soutenir 800 entreprises - 573 PME et 227 ETI, majoritairement dans les secteurs de l'industrie manufacturière (22 %), du commerce (18 %) et des activités scientifiques et techniques (16 %), dans tous les territoires.

Ces dispositifs continueront de se déployer jusqu'au 31 décembre 2023 pour répondre aux besoins des entreprises françaises et poursuivre cette dynamique de relance de l'économie.

Dans ce cadre, en lien avec l'Etat, qui octroie sa garantie, les assureurs ont fait part de leur intention d'investir de nouveau dans le dispositif des Obligations Relance afin de le doter à hauteur de 1 milliard d'euros supplémentaires, au-delà de l'actuelle dotation d'1,7 milliard d'euros. Cet abondement permettra de répondre au besoin des entreprises qui continuent de solliciter cette source de financement utile à leur développement.

Les obligations Relance (OR) et les prêts participatifs Relance (PPR) s'adressent à toute PME et ETI française qui souhaite se développer et investir sans pour autant ouvrir son capital à des actionnaires extérieurs. Financements très subordonnés, d'une maturité de 8 ans, les PPR et les OR permettent de renforcer la situation financière des PME et ETI, qui pourront en bénéficier sans modifier leur gouvernance. Par là-même, ils facilitent l'obtention de financements complémentaires et accroissent la capacité de rebond des entreprises.

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a déclaré : « Les Obligations et Prêts participatifs Relance ont démontré leur utilité pour renforcer le bilan des PME et ETI en cette période de tensions sur les prix et les approvisionnements. Cette nouvelle tranche d'obligations Relance permettra de soutenir davantage de PME et ETI dans leur projet de développement sans avoir à ouvrir leur capital ».

## **Contact presse**:

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finance.gouv.fr